



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le recteur de la région académique PACA,
Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille,
Chancelier des universités,**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, relative aux droits et obligations des fonctionnaires ; ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2012-1098 du 28 septembre 2012 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;

VU l'arrêté du 28 février 2013 fixant les modalités et la nature de l'épreuve des concours externe et interne de recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat ;

VU l'arrêté du 18 mars 2013 fixant les conditions d'organisation des concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

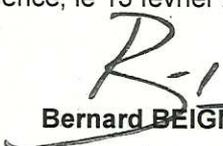
VU l'arrêté du 2 février 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Arrête

Article 1 : Le jury du concours pour le recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche - session 2024 - est fixé conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 13 février 2024


Bernard BEIGNIER

**COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'ASSISTANTS DE
SERVICE SOCIAL DES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT POUR LES SERVICES ET
ETABLISSEMENTS PUBLICS RELEVANT DES MINISTRES CHARGES DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
- SESSION 2024 -**

Présidente :

BRIGNATZ Véronique Provisseure du lycée Gambetta – Aix-en-Provence

MEMBRES DU JURY

ADJIMI Nora	Principale adjointe du collège Marcel Pagnol – Pertuis
AUBRY Fabienne	Provisseure adjointe du lycée Georges Duby - Luynes
DE MARANS Sandra	Conseillère technique adjointe responsable départementale – DSDEN 13
DECAYEUX Martine	Conseillère technique de service social – DSDEN 04
DESHAYES Muriel	Conseillère technique du recteur – Rectorat Aix-Marseille
GALVEZ Colette	Cheffe du bureau des affaires médicales et de l'action sociale – Rectorat Aix-Marseille
POLI Sandrine	Provisseure adjointe du lycée Pagnol – Marseille
SAUNIER Agnès	Conseillère technique adjointe responsable départementale – DSDEN 13